

Chalette

Magazine municipal / Spécial Inondations / Juin 2016



Chalette
sur-Loing

Place **Commune**

www.ville-chalette.fr



SPÉCIAL

INONDATIONS



Boubacar Ba et Laurianne Delaporte



Rue de Villemandeur, quartier de la Pontonnerie

Édito

Notre commune vient de traverser une situation exceptionnelle puisqu'une telle catastrophe naturelle n'était, jusque-là, jamais intervenue sur notre territoire.

Notre première préoccupation a été de préserver les vies humaines.

Nous avons tout de suite mis en place l'aide aux personnes sinistrées. Tous les élus se sont mobilisés de manière totalement volontaire et spontanée, que ce soit sur le terrain pour porter assistance, voire même secours, à notre population sinistrée, que ce soit en mairie à la cellule de crise mise en place pour la gestion de la situation ou à la cellule psychologique créée durant les jours les plus difficiles afin d'accueillir nos habitants les plus désemparés, ayant besoin d'être soutenus. Nous avons rencontré une formidable solidarité avec l'intervention des bénévoles, dont la liste est longue, et celle de nos agents municipaux qui, pas un seul instant, n'ont hésité à participer au travail considérable qui a été entrepris. Chacun, chacune a vécu parfois des moments intenses, émouvants, marquants, difficiles aussi.

Je n'ai cessé de remercier tous ces acteurs.

Nous avons reçu en retour beaucoup de témoignages de reconnaissance et de satisfaction de la part des habitants. Ceux-ci ont pu se rendre compte à quel point le service de proximité développé par nos communes est important. Les fonctionnaires sont parfois malmenés et discrédités mais si les agents municipaux n'avaient pas été là pour être aussitôt dans l'action, je n'ose imaginer les conséquences graves que cela aurait pu avoir. Ceci montre bien le rôle indispensable des communes. Alors qu'il est dans l'air du temps de vouloir les faire disparaître, il faut continuer de lutter pour conserver et garder des élus de proximité et un véritable service public de qualité.

Notre commune peut également s'enorgueillir d'avoir su préserver ses prairies naturelles pour permettre l'expansion des crues. Heureusement car, sans eux, la catastrophe aurait décuplé !

« La ville à la campagne » n'est donc pas seulement un slogan pour Chalette mais bien une réalité.

Les élus municipaux et moi-même renouvelons notre solidarité à tous les Chalettois et continuons de leur manifester notre entier soutien.

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing



Interview du maire par France 3 Centre - Val de Loire (visible sur le site Internet de la Ville).

Chronologie des événements



En direction du Centre Louis-Aragon



Pied d'immeuble, rue de Villemandeur



► **Mardi 31 mai**, suite à la montée des eaux jugée inquiétante, le maire a décidé d'évacuer en urgence le foyer Jacques-Duclos et de prendre en charge les animaux de compagnie des résidents. Les locataires ont été hébergés dans leur famille ou à l'hôtel. La priorité de la Municipalité étant la sécurisation des personnes, quatre sites d'accueil pour héberger les personnes sinistrées ont été mis en place dans la nuit de mardi :

- à l'école Camille-Clauzel (quartier du Bourg),
- au restaurant scolaire de Vésines (quartier de Vésines),
- à la Maison des associations (quartier Kennedy - Château-blanc et Pontonnerie),
- au gymnase Pablo-Picasso (quartier du Lancy).

Dans chaque site, l'accueil était géré par une équipe d'élus et de responsables de services municipaux. Un P.C. de crise est installé au

premier étage de l'Hôtel de ville, en lien avec la direction des services, qui fonctionnera 24 heures sur 24 pendant trois jours.

Dans le même temps, d'autres élus et agents municipaux sillonnaient les rues les plus inondées à l'aide de barques pour recueillir les habitants en extrême difficulté. **Environ 50 personnes ont été hébergées à la Maison des associations avec l'aide de la Croix-Rouge qui a mis à notre disposition une centaine de lits** ; une distribution de boissons chaudes a également eu lieu. Deux minibus municipaux ont permis le transport des personnes sinistrées. Rue de la Folie, deux rez-de-chaussée d'immeubles ont été évacués avec l'aide des pompiers. Enfin, les résidents du Foyer Coallia (ex foyer AFTAM) ont été invités à se replier dans les étages.

Afin d'assurer la sécurité, certaines rues du Bourg, de Vésines, du Lancy et de la Pontonnerie ont été interdites à la circulation.



Sauvetage rue de Villemandeur



Le foyer Jacques-Duclos



Au foyer Jacques-Duclos, le personnel tente de joindre les familles des résidents avec évacuation

► **Mercredi 1^{er} juin**, après avoir passé la nuit à sillonner la ville, les équipes constituées d'élus et d'agents municipaux ont arpenté les rues les plus touchées par les inondations afin de rencontrer les habitants un par un pour recenser les besoins (pompage, soutien psychologique, aide pour nettoyer, etc.). Simultanément, **trois lieux d'accueil ont été ouverts pour recueillir les demandes formulées par les habitants en difficulté** : un à l'Hôtel de ville (Bourg), un au gymnase Picasso (Lancy) et un à la Maison des associations (Pontonnerie-Vésines).

Afin de gérer la situation, coordonner les équipes et répondre aux urgences, une cellule de crise a été mise en place 24 heures sur 24, à l'Hôtel de ville.

Au fur et à mesure des heures, plusieurs dispositions ont été prises :

- création d'une cellule d'aide à la déclaration de sinistre en mairie (plus de 630 personnes l'ont sollicitée au 20 juin),
- ouverture de la piscine municipale aux personnes sinistrées ou n'ayant ni gaz ni électricité afin qu'elles puissent se doucher (l'éta-

blissement est resté ouvert tout le week-end),

- évacuation des chevaux et poneys du centre équestre de la rue Jean-Lamy,
- création d'une cellule psychologique au foyer Paul-Marlin, en partenariat avec la Croix-Rouge et le Département, qui a fonctionné jusqu'au lundi 6 juin (en cas de besoin à partir de cette date, les personnes pouvaient appeler le 15),

- les personnes en grande difficulté et victimes des inondations ont été invitées à se faire recenser auprès du C.C.A.S. pour bénéficier du fonds d'extrême urgence (personnes sans ressources ayant tout perdu) créé par le Gouvernement le lundi 6 juin,

- opération citoyenne Ville propre : face aux dégâts importants, le samedi 11 et le dimanche 12 juin la Municipalité a organisé une opération citoyenne de 9 heures à 17 heures dans l'ensemble de la ville en invitant tous les citoyens et les associations qui le souhaitaient à y participer,
- la Ville a demandé le classement de la commune en zone de catastrophe naturelle.

B. Taleb



Evacuation des résidents du foyer Jacques-Duclos



Crue du Loing, vue du pont du Gué aux biches

QUELQUES CHIFFRES AU 20 JUIN :

- Nombre de personnes hébergées : mardi 31 mai au soir : 50 – mercredi 1^{er} juin au soir : 25 – jeudi 2 juin au soir : 25
- Nombre de repas chauds servis : mardi 31 mai au soir : 50 – mercredi 1^{er} juin à midi : 50 – mercredi 1^{er} juin au soir : 50 – jeudi 2 juin à midi : 40 – jeudi 2 juin au soir : 12
- Dossiers d'aide d'urgence : 305
- Aide à la déclaration d'assurance : 630

La ville s'organise

Interview de Franck Demaumont, Maire de Chalette-sur-Loing

Maire de Chalette, vous avez été au cœur du pilotage de la cellule de crise créée pour faire face aux inondations dans votre commune. Comment, dans l'urgence, avez-vous procédé ?

La première urgence a été de mettre en place une cellule de crise qui soit l'entrée et la sortie de toutes les informations, puisque la priorité a été la sauvegarde des personnes en situation de détresse et des biens, avec une gestion décentralisée avec les élus de terrain et les agents de la Ville, 24 heures sur 24. Rapidement, nous avons mis en place un numéro de téléphone d'urgence et pris contact avec les services de l'Etat (la sous-préfecture), la Police nationale, les bailleurs sociaux, mais aussi avec la Lyonnaise des eaux pour s'assurer de la potabilité de l'eau courante, EDF et GRDF et, bien entendu, avec les pompiers pour identifier les secteurs en grande difficulté. Nous avons communiqué en permanence, quasi en temps réel, sur le site de la Ville et par l'intermédiaire de la radio locale C2L.



Franck Demaumont s'entretenant avec le Préfet de région et le Président de la région sur les moyens à débloquer pour faire face aux travaux



Franck Demaumont a profité de la visite du 1^{er} ministre et du ministre de l'intérieur pour demander le classement de la ville en catastrophe naturelle

Tous les élus ont été mobilisés dès le début. Avec les agents municipaux, ils sont allés à la rencontre des habitants sinistrés en porte-à-porte. Quel bilan tirez-vous des très nombreux échanges qui ont eu lieu ?

C'est celui de la solidarité entre les familles et les voisins et, bien entendu, celle de l'ensemble des élus et du personnel. La mobilisation des élus a permis un contact direct avec les habitants sinistrés et ce durant plus d'une semaine.

Dans ce type d'événement, les communes et leurs élus de proximité demeurent souvent le seul point d'appui pour les habitants. Or, leur fusion dans des intercommunalités réduirait cette proximité essentielle pour l'expression des solidarités. Depuis toujours, vous militez pour le maintien de l'existence des communes et pour qu'elles disposent des moyens nécessaires à leur développement. Quel message souhaitez-vous adresser au Gouvernement et au Parlement qui imposent des réductions très importantes des dotations budgétaires ?

Cela démontre l'importance des communes au cœur du quotidien et permet de répondre aux demandes et sollicitations, ce qui renforce ma conviction d'agir pour leur existence, avec des élus et des services publics de proximité. Ce lien est menacé par les choix des gouvernements successifs qui souhaitent les regrouper dans une intercommunalité. Alors, je pose la question : comment l'Agglomération aurait-elle pu répondre à l'urgence des administrés ?

Pour conclure, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés. Je pense aux bénévoles, Chalettois ou des communes voisines, aux clubs et associations, aux agents communaux qui ont été à nos côtés.

Je tiens aussi à souligner l'engagement des services publics, du Département, des pompiers, d'EDF, de GRDF, de la Lyonnaise des eaux, du SMIRTOM, de la Police nationale, des bailleurs sociaux pour leur investissement, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Enfin, je souhaite remercier les communes de Saint-Denis-de-l'Hôtel et de Grigny, dont le maire, Philippe Rio, est président de l'Association des villes pour la paix (Grigny a mis à disposition de nos Services techniques plusieurs agents municipaux), ainsi que les habitants, étudiants et commerçants du quartier Carras de Nice qui ont collecté et acheminé des dons destinés aux personnes les plus sinistrées.

B. Ballu



Solidarité avec les «Croqueurs de pavés»



Madame la Commissaire de police lors d'une réunion de la cellule de crise à l'Hôtel de ville



La parole aux élu-e-s au cœur des événements

Espérance Patureau

Un élan formidable de solidarité
Mardi soir, je prends toute la mesure de la catastrophe en traversant le pont Mandela déjà inondé ! Il sera fermé à la circulation une demi-heure après mon passage. Le maire a décidé la mise en place d'une cellule de crise et de sites d'accueil ouverts toute la nuit. Je rejoins des collègues élus à la Maison des associations. Avec une équipe de la Croix-Rouge, les élus, qui se relaient jour et nuit, et les personnels administratif et technique de la mairie assurent la permanence. Une cinquantaine de personnes sont prises en charge, pour la plupart des personnes âgées affaiblies

par l'angoisse de quitter leur maison. C'est un élan formidable de solidarité qui se révèle dans ces moments très difficiles. Il faut saluer les jeunes venus spontanément servir les repas, ce commerçant qui offre gracieusement sa marchandise, les administratifs qui ne comptent pas les heures et se démènent avec beaucoup d'efficacité et de gentillesse pour essayer de trouver un logement confortable aux personnes âgées, les agents des Services techniques disponibles sur tous les fronts auprès des sinistrés pendant toute la durée des crues, tous les bénévoles qui proposent une aide, des dons de vêtements et d'autres

produits des Restos du cœur. C'est aussi ces petits-enfants venus de Paris pour chercher leur mamie ou ces voisins qui s'occupent des maisons des absents. Certaines personnes ont absolument tout perdu. Un mètre d'eau, voire plus, rue de Villemandeur : difficile de l'imaginer si on ne l'a pas vu de ses propres yeux ! Il convenait donc de rassurer pour ramener un peu de chaleur humaine, même si certains avaient les mêmes problèmes chez eux. C'est tout le sens de l'élu de proximité, être là quand les habitants ont besoin de nous. Oui, nous étions tous présents pour accomplir notre mission auprès des Chalettois.



Espérance Patureau lors d'une brève pause avec Sébastien Jakubowski, directeur aux ressources humaines de la Ville

Musa Öztürk

Dès le déclenchement de l'alerte rouge et l'information que l'usine Hutchinson de Chalette va être évacuée, je prends la mesure de l'urgence ; je contacte le directeur de fabrication d'Hutchinson Amilly et lui demande de laisser partir les salariés qui le souhaitent. Je me rends à la mairie où d'autres élus sont présents et des décisions déjà prises, entre autres l'évacuation du Foyer Jacques-Duclos où le maire et des élus sont sur le terrain. À partir du téléphone d'astreinte, j'ouvre un cahier pour noter les appels qui se suivent sans interruption, centraliser les informations, les hiérarchiser, les partager avec l'ensemble de la cellule de crise, et surtout apporter une réponse aux personnes qui ont appelé. Heureusement, les portables fonctionnent toujours, ce qui nous permet de diriger les équipes de terrain vers les cas les plus urgents. C'est comme cela que des élus peuvent évacuer des habitants rue de la Fontaine, rue de Villemandeur, rue Roger-Salengro, rue Carnot... Tout s'organise à partir de la cel-

lule de crise ; la Croix-Rouge nous contacte et nous la dirigeons vers la Maison des associations pour la mise en place d'un hébergement d'urgence dans la nuit. Des familles appellent pour signaler qu'elles n'ont plus de nouvelles de leurs proches ; une vérification est faite et une réponse apportée, à leur grand soulagement. Des parents souhaitent récupérer leurs enfants, l'accès à la maison ne se faisant que par bateau. Des situations dangereuses sont signalées, des personnes risquent la noyade en empruntant des routes inondées ; la cellule envoie des agents des Services techniques. Plus de peur que de mal, les voitures sont remorquées. La cellule de crise veille, inscrit tous les numéros utiles, les informations sur EDF et GDF. Les élus se relaient pour assurer une présence 24 heures sur 24 en mairie. **Des commerçants appellent et font preuve de solidarité** : les boulangeries de la place Jean-Jaurès et de Vésines offrent du pain, le commerçant en fruits et légumes du marché de



Musa Öztürk et Christine Lander

Vésines offre ses produits, l'entreprise Revil installe des planches sur des parpaings rue Gustave-Nourry pour accéder aux commerces. **À la cellule, la crue est surveillée sur Internet : 3,44 mètres à son plus haut niveau (2,73 mètres en 1910). Puis la décrue s'amorce, un peu de soulagement !**

Vient le temps d'organiser l'aide, des bénévoles se font connaître ; ils sont enregistrés puis envoyés vers les demandeurs avec une lettre d'accréditation du maire. En mairie, une cellule d'aide administrative est mise en place car il faut appeler les assurances, reloger des familles, trouver du mobilier. Elle

travaille jusqu'au dimanche midi sans interruption, avec les équipes constituées par quartier composées d'élus et d'agents de la Ville. Mais le travail de terrain ne s'arrête pas là, les équipes continuent de recenser les besoins auprès des habitants.



Les enfants et leurs parents de l'école maternelle Pierre-Perret ont collecté des produits d'hygiène au bénéfice des personnes sinistrées



La « cellule assurance »



Hiba Pruneau

Suite aux inondations, les routes de plusieurs communes ont été bloquées. Les habitants ont été évacués de leurs foyers. L'État a proclamé l'alerte rouge sur notre territoire. Nous avons pris alors la décision d'évacuer les enfants de la crèche Danielle-Casanova ; nous devons nous assurer de la sécurité des enfants et des conditions favorables en vue du retour auprès de leurs parents. Les urgences ont été traitées via la cellule de crise. Les pompiers étaient surchargés et leur ligne inaccessible car saturée. Il était primordial et évident d'intervenir

auprès des habitants en difficulté. Ainsi, nous nous sommes rendus auprès de la population en détresse. Certains habitants ne prenaient pas conscience de la gravité de la situation ; ils semblaient désorientés et paniqués. **La circulation en barque a facilité l'accès aux maisons et aux habitants ; ainsi nous avons pu secourir les personnes en danger.**

Un tel dispositif s'applique logiquement face à un événement d'une dimension inattendue. En effet, la cellule psychologique encadrée par des partenaires (Croix-Rouge, psychologue, infirmières psy., travailleurs sociaux, tous bénévoles)

a permis de recevoir des personnes fragilisées par cette catastrophe naturelle. Ces personnes ont pu recevoir une écoute, une attention et une aide psychologique. Ce dispositif s'est également appliqué au sein des foyers pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Durant cet événement, la Municipalité et les agents ont fait preuve d'une solidarité exemplaire. Ils se sont investis et largement impliqués avec une bienveillance remarquable. Cette cellule de crise a été également proposée à tous les agents et élu-e-s affectés par cet événement.



Hiba Pruneau chez notre doyen rue Roger-Salengro

Mamoudou Bassoum

Après ma journée de travail, je me rends à la mairie où une cellule de crise est déjà en place. À 5 heures du matin, avec le maire Franck Demaumont, nous faisons le tour de la ville pour constater les dégâts. Au vu de l'urgence de la situation, nous irons acheter un moteur électrique pour pouvoir utiliser une barque. Nous formons ainsi une équipe d'évacuation : deux élus avec des agents des services techniques.

La première personne que nous secourons est rue du Gué des biches, réfugiée au premier étage de sa maison inondée par plus d'un mètre d'eau : sauvetage délicat et compliqué. Ensuite nous intervenons rue Roger-Salengro et évacuons un couple et une personne âgée. Puis, nous visitons toutes les maisons de la rue La Fontaine. La

navigation en barque est difficile car le courant est très fort et il y a parfois plus d'un mètre cinquante d'eau. Ensuite, nous nous rendons rue de Villemandeur pour évacuer deux maisons et deux immeubles. Nous apportons de la nourriture à des personnes qui ne souhaitent pas quitter leur maison. Après une nuit sans sommeil et une journée pleine d'émotion, je rentre chez moi le cœur lourd, ayant constaté les dégâts catastrophiques.

Revenu le jeudi matin à la cellule de crise, avec mes collègues élus et agents municipaux nous organisons les interventions de l'après-inondation. Vendredi, c'est le pompage de l'eau dans les maisons et commerces de Vésines afin que la vie quotidienne reprenne dans le quartier, ainsi que du porte-à-porte dans toutes les mai-

sons touchées par les inondations. Cela se poursuit durant tout le week-end pour aider à débarrasser les meubles, de l'électroménager... Nous demandons aussi l'intervention de la cellule psychologique pour des personnes choquées.

Il s'agit ensuite de recenser les besoins des victimes afin de leur apporter de l'aide via le CCAS et le Secours populaire, et constituer un dossier de demande d'aide financière à l'État.

L'ampleur des dégâts, le désarroi des familles, la réactivité de la Municipalité, le courage de certains, la solidarité de la population nous marquent profondément. La solidarité, l'entraide, l'esprit d'équipe sont très importants dans la vie d'une équipe municipale.



Mamoudou Bassoum et Hiba Pruneau



Rencontre avec les commerçants de Vésines



Espérance Patureau coordonne l'accueil à la Maison des associations



Mamoudou Bassoum et Kasim Balaban, à Vésines



L'accueil de la Croix-Rouge à la Maison des associations



Laurianne Delaporte chez des habitants sinistrés par la crue du Solin, rue de Villemandeur



La cellule d'aide psychologique installée dans le foyer Paul-Martin

Les services publics mobilisés

Interview de Martine Flot, directrice générale des Services

Quel bilan tirez-vous de cette crise ?

D'abord, j'ai constaté un véritable élan de solidarité. Chaque agent a immédiatement bousculé son agenda personnel et s'est rendu disponible sans compter, avec une véritable bonne volonté et envie d'être utile.

Dans les jours qui ont suivi, tous les agents ont fait preuve d'une réelle disponibilité à mes sollicitations ou à celles des équipes de direction. Ils se sont adaptés au fur et à mesure des besoins évoluant au fil de la semaine. Pendant le premier week-end, une centaine d'entre eux se sont relayés sur le terrain ou en mairie. Certains étaient même frustrés de n'avoir pas été sollicités. Mais il est nécessaire

de gérer les temps de présence et la fatigue sur la durée. Ce n'est malheureusement pas une affaire que de 3 ou 4 jours ! D'ailleurs, afin de pouvoir répondre aux différentes demandes sur une amplitude plus importante, les horaires de travail des Services techniques ont été organisés en 2 équipes.

Aussi, je profite de ces lignes pour remercier, très sincèrement, l'ensemble des collègues, tous services confondus, pour leur disponibilité et leur implication.

Même lors d'une catastrophe, il y a des points positifs à retenir. Le fait que les mots « service public » aient encore et toujours un sens dans l'esprit des fonctionnaires en est un.



Martine Flot aux côtés du maire

Gérard Charrier, directeur des Services techniques

Deux semaines après les inondations, l'heure est au premier bilan. Beaucoup de trottoirs ont été endommagés, notamment ceux des rues inondées (La Fontaine, Gustave-Nourry, Roger-Salengro) et toute la base de loisirs (théâtre de verdure, chemins de promenade, baignade et buvette). En ce qui concerne les bâtiments communaux, seuls le foyer Jacques-Duclos, le centre Louis-Aragon et le sous-sol de la Maison de la Nature et de l'Eau ont été touchés. Le restaurant du foyer reste d'ailleurs fermé pour une durée encore indéterminée et tout est mis en œuvre

pour que le centre Aragon puisse rouvrir début juillet. Actuellement, les agents de la Ville se concentrent sur le nettoyage et la surveillance des bâtiments, notamment au niveau des remontées des nappes phréatiques ou de l'humidité. La remise en état sera très longue et coûteuse. Au vu des premières estimations relatives aux chemins de promenade, de la voirie et du théâtre de verdure, le coût s'élèverait à la somme de 730 000 €^{TTC}, en sachant que les assurances n'interviennent que pour les bâtiments. Nous sommes en train de réaliser les dossiers pour obtenir les aides débloquées par l'État, la Région et le Département. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier personnellement tous les agents des Services techniques qui se sont mobilisés et mis à la disposition de la population.



Les agents des Services techniques



Les agents de l'accueil de l'Hôtel de ville ont été très sollicités



Sur le parking de l'usine Hutchinson



Rue Gustave-Nourry, quartier de Vésines



Réunion avec les associations le 7 juin



Les services publics mobilisés

Rassurante « cellule assurance »

Fraternité, cette troisième valeur du triptyque républicain continuellement active à Chalette, a connu une ampleur démultipliée lors des inondations. Parmi les nombreux moyens humains mis à disposition par la mairie, une « cellule assurance » s'organisa rapidement pour aider les personnes sinistrées dans leurs démarches. Une dizaine d'agents municipaux installés dans la salle des mariages de l'hôtel de ville reçurent ainsi plus de cinq cents habitants. Les premiers mots qu'ils prononçaient furent des mots sincères de réconfort pour accueillir ces Chaletteois souvent encore choqués lorsqu'ils arrivaient en mairie. Les cernes sous les yeux dans un visage blême témoignaient de leur nuit sans sommeil et de leurs angoisses. Angoisse que l'eau continue à monter, angoisse que des documents essentiels soient détériorés, angoisse que l'assurance ne rembourse pas correctement. Les fonctionnaires communaux savaient alors rassurer,



La « cellule assurance » a accueilli près de 630 personnes

réconforter, tranquilliser ces femmes et ces hommes et proposer non seulement d'aider administrativement mais aussi de faire à leur place des démarches d'urgence quand cela était possible. Conseiller, guider, informer, regarder les photos que nombre de sinistrés avaient réussi à prendre et qui faisaient apparaître dans leur esprit d'autres images, des souvenirs douloureux qui ne figuraient pas sur les clichés mais qu'ils garderont toute leur vie en mémoire. Et puis, écouter, entendre encore et encore la détresse, le choc, l'inquiétude pour les proches. Lorsque les personnes évo-

quaient tout cela, des frissons irrefranchissables étaient encore perceptibles. Et des larmes aussi. Solidairement, pendant toutes ces journées, en semaine comme le samedi et le dimanche, les employés de ce dispositif comme ceux de tous les autres mis en place par la Municipalité lors de cette inondation, avaient laissé en suspens leurs tâches quotidiennes professionnelles comme privées pour apporter aux Chaletteois leur entraide concrète, matérielle et morale. En toute fraternité.

P. Gonthier

Fahmi Salhi, animateur au Centre Louis-Aragon et directeur périscolaire de Vésines

Dès le mercredi, j'ai été mobilisé pour transporter les personnes qui devaient être évacuées. J'ai également participé au recensement des personnes de la rue Roger-Salengro qui souhaitaient rester chez elles et au nettoyage des logements du Foyer Jacques-Duclos. Au départ, j'ai agi en tant que citoyen puis j'ai participé aux différents dispositifs mis en place par la cellule de crise de la Ville à laquelle je souhaite tirer mon chapeau, tout

comme aux collègues des Services techniques. Un remerciement particulier également à Mamoudou Bassoum qui, bien avant la mise en place de la cellule de crise, a été sur le terrain. Ce que je retiens de cette expérience ? Un grand élan de solidarité. On a travaillé dans la bonne humeur avec des gens que l'on ne connaissait pas, avec la seule motivation de venir en aide. Dommage qu'il faille une catastrophe pour que cette solidarité se concrétise.



Sylvain Audouy, agent des Services techniques de la Ville, qui était dès le mardi soir « sur le pont »

Mon premier sentiment : la tristesse pour les gens qui ont tout perdu. Nous avons été très sollicités pour aller chez les gens, les secourir, les évacuer de chez eux. Après, il y a eu un dispositif pour les reloger. J'étais rue de la Fontaine avec M. Berthier pour aller

secourir deux personnes qui étaient devant leur portail et étaient en danger. Heureusement que ça s'est bien terminé car c'était périlleux. Nous avions de l'eau jusqu'au niveau de la poitrine ; la force du courant nous emmenait et il fallait que l'on se retienne à ce qu'on pouvait.

Catherine Pépin, responsable de la M.N.E.

En revenant à la base de loisirs du lac et à la Maison de la nature et de l'eau, j'ai été abasourdie en voyant les dégâts occasionnés par l'eau et sa fureur. Pour les oiseaux d'eau, canards, cygnes, poules d'eau et oies, seuls les plus résistants auront survécu : on ne verra pas beaucoup de jeunes dans les prochaines semaines. Quant à la petite fauvette venue d'Afrique pour nicher dans les roseaux, la rousserolle effarvatte, ses nids sont détruits ; jeunes et œufs ont été emportés par l'eau. Les petits lapins du lac ont vu leurs terriers inondés, de nombreux laperreaux sont morts noyés. La faune du site devra aussi s'accommoder des nombreux déchets jetés par l'homme dans la nature et apportés par les eaux, notamment les milliers de sacs plastiques accrochés aux branches et aux buissons. J'espère qu'en voyant ce désastre nous prendrons conscience que chaque geste compte : chacun, chacune ne doit pas considérer la terre et les cours d'eau comme des poubelles !



Catherine Pépin dans le sous-sol de la M.N.E.

David Goron, éducateur sportif

Nous avons vécu une page de l'histoire de Chalette-sur-Loing car les livres racontent les différentes inondations qui ont traversé notre ville. Mais nous ne pensons jamais qu'un jour nous ferons partie de celle-ci. Certaines images resteront gravées dans nos mémoires et avec elles ce sentiment d'impuissance lorsque la nature nous rappelle à l'ordre. Nous voyons les images à la télévision et nous devinons. Puis, un jour, l'eau frappe à notre porte, et là nous ressentons et comprenons l'impensable. Durant ces longues journées aux côtés des sinistrés, nous voyons une multitude d'émotions et de comportements. Ce



que je retiendrai de mes voisins de quartier face à cette catastrophe naturelle : le courage devant cet adversaire colossal, la sagesse de quitter sa maison, l'entraide, mais aussi la colère et l'incompréhension.

Claudine Tessonier et Delphine Maria, agents techniques



En tant qu'agents de la Ville mais aussi en tant que citoyennes, nous avons participé au nettoyage du foyer Jacques-Duclos, du centre Aragon et de la Maison de la nature. Nous avons pu constater que les locataires de Duclos avaient besoin de parler ; nous les avons écoutés, réconfortés. Leurs témoignages

nous ont beaucoup touchés. Nous tenions également à remercier Maïté, notre responsable de service, qui n'a pas eu peur d'enfiler des bottes et de mettre les mains dans la boue, notamment à la Maison de la nature ; nous sommes fières d'elle. Nous avons fait ce que nous pouvions avec le sourire et avec notre cœur.



M. Guillaume, Fleurs et créations (Bourg) :

« J'ai tout perdu. L'eau est montée jusqu'à 2 mètres 20 dans le sous-sol et a emporté toute l'électricité. L'ancien propriétaire avait laissé une cuve de fuel qui a pollué tout le magasin ; l'odeur est insupportable dans la boutique. Tout le stock de fleurs naturelles est pollué ; je dois tout jeter, il ne me reste plus qu'à regarder les fleurs mourir en attendant le passage de l'expert. Heureusement, j'ai bien travaillé pour la Fête des mères ; cela va me permettre de tenir un petit mois. Grâce à une collègue solidaire, j'assure des commandes. On peut me contacter au 06.70.08.31.01. Enfin, j'espère pouvoir retravailler bientôt avec la Ville ; ce serait un signe de solidarité fort de sa part. »



Huseyin Aydemir, primeur de la rue Gustave-Nourry à Vésines

« Notre rue a été très touchée. Dès le mardi, nous avons pris nos précautions en rehaussant nos étals, mais cela n'a pas été suffisant. On ne s'attendait pas à une telle montée des eaux. Nous avons eu jusqu'à 60 cm d'eau, voire plus, dans la boutique. Mais nous avons été très réactifs, ce qui nous a permis de rouvrir au bout de trois jours. Dans un premier temps, nous avons tout géré seuls ; ensuite la Ville est venue à notre rencontre. Nous avons subi de grosses pertes et nous avons dû jeter beaucoup de produits. Psychologiquement, au début cela a été un peu dur, mais la vie continue, et puis il y a des gens qui ont perdu beaucoup plus, voire tout. Nous nous en sortons bien. »



Intervention de pompiers rue Edouard-Branly



La nouvelle balayeuse



Le Maire de Grigny est venu avec plusieurs employés de sa ville aider à la remise en état de la plage



La Croix-Rouge a été d'un grand secours auprès des sinistrés



Les techniciens de GRDF ont rouvert des centaines de compteurs de gaz, maison par maison



Le nettoyage au foyer Jacques-Duclos



Le personnel du SMIRTOM très largement sollicité

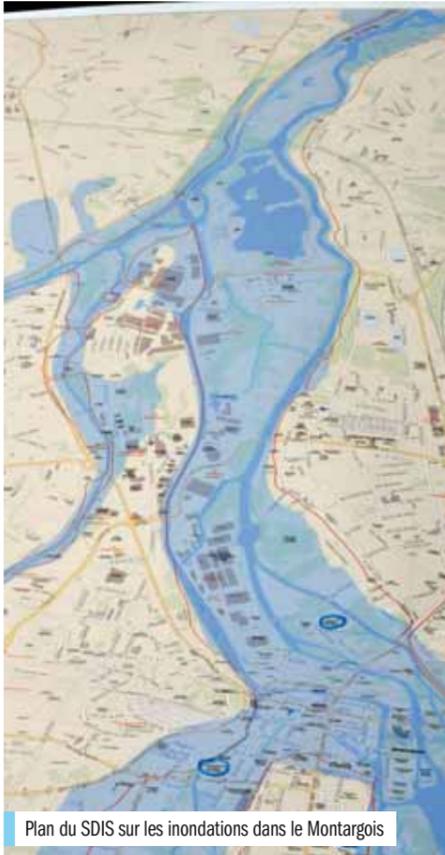


Pompage par les agents de la Ville



Un porte-à-porte systématique a été fait par les agents et les élus de la Ville

Présentation des raisons des crues



Plan du SDIS sur les inondations dans le Montargois

Les faits marquants

Le Loing est monté brutalement le mardi 31 mai : à la station de Chalette, au gué du Lancy, il a atteint la valeur record de 3,44 mètres mercredi 1^{er} juin entre 4 heures et 7 heures du matin, dépassant de 71 centimètres la hauteur de la crue du 20 janvier 1910 (2,73 m).

La hausse du niveau de l'eau qui était de quelques centimètres par heure s'est brusquement accélérée le mardi matin à 6 heures (+ 11 cm par heure pendant 2 heures), a retrouvé un rythme d'environ + 4 cm par heure pour de nouveau passer à + 8 et à + 12 cm par heure entre 14 heures et 22 heures. La montée des eaux s'est ensuite poursuivie plus lentement jusqu'à 4 heures du matin, puis la décrue s'est amorcée à partir de 7 heures, mais plus lentement que la crue comme on le voit sur la courbe de Vigicrues.

À quoi est due cette crue exceptionnelle ?

Des pluies intenses sont tombées entre le 28 mai et le 1^{er} juin sur plusieurs départements : la quantité d'eau en trois jours a atteint 115 mm dans le Loiret et jusqu'à 158 mm à Melleroy. Cet épisode s'est produit à la suite

d'un printemps exceptionnellement pluvieux, notamment d'un mois de mai sans équivalent depuis 150 ans, si bien que la pluie ne pouvait plus s'infiltrer dans des sols déjà détrempés. Montargis et Chalette se trouvent au confluent de nombreux cours d'eau (Montargis est surnommé la Venise du Gâtinais, et le nom de Chalette vient du latin Cataracta qui signifie chute d'eau). Quand plusieurs affluents en crue convergent au niveau de l'agglomération montargoise, c'est l'engorgement, un peu comme un embouteillage de retour de vacances quand l'A71 rejoint l'A10 au niveau d'Orléans...

Pourquoi avons-nous dépassé les niveaux de la crue de janvier 1910 alors que la Seine à Paris ne les a pas atteints ?

La Seine à Paris est alimentée par le Loing ou l'Yonne qui étaient en crue, mais aussi par la Marne, qui heureusement avait un régime normal. Alors qu'en 1910, il avait plu de septembre à janvier sur l'ensemble du bassin-versant drainé par la Seine, et les dernières averses de janvier sur les sols gorgés d'eau des petits affluents avaient fait tout déborder.

Dans quelle mesure la brèche dans la digue du canal de Briare à Montcresson, le 31 mai en fin de matinée, a augmenté la crue du Loing ?

Cela amplifie le phénomène d'apport d'eau par tous les affluents, mais on ne peut sans calcul approfondi en déterminer l'effet spécifique. Lorsqu'on examine la courbe du niveau du Loing à Chalette, on voit que la première accélération de la montée de l'eau, à



6 heures du matin, est antérieure à la brèche du canal. Elle vient donc de l'arrivée d'une première onde de crue (vraisemblablement celle de l'Ouanne, dont la montée du niveau s'est accélérée à partir de 22 heures à Château-Renard), tandis que la deuxième accélération de la montée du Loing à Chalette, à 14 heures, proviendrait de l'onde de crue du Loing lui-même, dont on voit sur la courbe de Montbouy qu'il était monté plus brusquement à partir de 2 heures du matin.

Quel rôle ont joué les zones humides de Chalette dans la régulation des crues ?

Sans ces secteurs d'expansion de crue que représentent les zones non artificialisées des Prés Blonds, du lac ou du Grand Rozeau qui jouent un rôle d'éponge et de frein, l'inondation aurait été encore plus dévastatrice, surtout en aval. À l'inverse, toute imperméabilisation des sols (constructions, routes, parkings...) empêche l'eau de s'infiltrer et augmente son ruissellement en surface, provoquant une montée brutale des cours d'eau en cas de fortes pluies.

Laurence Duval
responsable du Service environnement

Sources : Vigicrues, Météo France, DRIEE Île-de-France, Étude CETE/DDE45, SIVLO

ET LE BARRAGE DU BOURDON DANS TOUT ÇA ?

Le réservoir du Bourdon à Saint-Fargeau a été créé en 1901 pour alimenter le canal de Briare, via la rigole de Saint-Privé en amont de Rogny-les-sept-écluses. C'est VNF (Voies navigables de France) qui le gère pour soutenir le débit nécessaire au canal. Contrairement aux rumeurs, le réservoir ne régule pas le niveau du Loing, ou seulement de manière indirecte du fait des connexions entre le canal et la rivière. Des vannes permettent de libérer progressivement de l'eau au canal en fonction des besoins, ou lorsque le lac se remplit trop, pour lui éviter d'atteindre la cote maximale de sécurité. En revanche, il n'y a évidemment pas eu de « lâchers d'eau » qui auraient provoqué nos inondations – si c'était le cas on aurait du mal à comprendre pourquoi le Solin aurait également débordé, et plus encore tous les cours d'eau en crue dans le Loiret et ailleurs en France, alors qu'ils font partie d'un autre bassin-versant que le nôtre !

L'engagement citoyen et associatif

Pour venir en aide aux personnes sinistrées, les bénévoles du Secours populaire français et des Restos du Cœur se sont rendus à la Maison des associations de Chalette, lieu d'accueil établi par la Ville pendant les inondations, pour leur apporter des produits.

Dès lors, un grand élan de générosité et de solidarité s'est mis en place. Le S.P.F. a reçu spontanément de nombreux dons de particuliers, essentiellement des vêtements. Un magasin Carrefour de la région parisienne a également souhaité faire un don en gros électroménager ; ce sont 10 réfrigérateurs, 10 machines à laver et 5 gazinières qui ont été

livrés dans les locaux, rue Kléber. Des matelas pneumatiques et des serpilières ont aussi été donnés. La Ville de Chalette, quant à elle, s'est rapprochée de différents magasins de meubles pour faire appel à leur générosité. Le magasin But d'Amilly a donné des lits et le magasin Erton des canapés. Mme Berlaire, secrétaire générale du Secours populaire français, précise : « Nous mettons à disposition des nettoyeurs haute pression pour aider au nettoyage ». Les personnes voulant bénéficier des aides du S.P.F. peuvent se rapprocher du Centre communal d'action social de leur commune ou se renseigner auprès du S.P.F. Si vous souhaitez faire un don, le S.P.F. est à la

recherche de petits électroménagers, de lits, matelas, sommiers et canapés.

Les Restos du cœur se sont également mobilisés pour venir en aide aux sinistrés. Ils ont apporté des produits alimentaires frais ainsi que des vêtements pour les personnes sinistrées qui ont dû évacuer en urgence leur logement. Les bénévoles se sont rendus chez les particuliers pour leur proposer de l'aide et nettoyer les habitations. M. Chevalier, responsable des Restos du cœur de Chalette, précise : « Les personnes qui sont envoyées par le C.C.A.S. des villes sinistrées peuvent bénéficier de l'aide des Restos du cœur, même si elles ne correspondent pas aux critères des

conditions de ressources. » Pour vous faire connaître, prenez contact auprès du C.C.A.S. de votre ville. Les Restos du cœur sont ouverts les lundis et jeudis.

Betty Manjikoff

CONTACT :

Secours populaire français
36, rue Kléber à Chalette
Tél. : 02 38 93 72 30

Les Restos du cœur
Maison des associations
32, rue Claude-Debussy à Chalette
Tél. : 02 38 93 05 71



Livraison de produits frais pour les Restos du cœur



Dons d'électroménager au Secours populaire français

Les habitants et les associations mobilisés

Les habitants venus de Chalette et des communes alentour et les associations ont été nombreux à se mobiliser pour porter secours aux habitants victimes de la crue. Que ce soit pour accueillir des sinistrés, aider au nettoyage ou vider les maisons dès les premières heures, ils ont répondu présents à l'appel à la solidarité lancé par la Municipalité. Une solidarité qui s'est poursuivie pour le grand nettoyage dans la commune aux abords du lac, ravagé par la montée des eaux, et au centre de loisirs Aragon. Près de deux cents personnes ont répondu à l'appel pour l'opération de nettoyage lancé par le maire à la Maison des associations. Témoignages



Mme Nicole Latreille,
du quartier du Lancy

« Je viens ce matin pour essayer d'aider la Municipalité qui a été bien présente dans ces moments difficiles et pour rendre service à de nombreux Chalettois. Je compte passer le week-end à apporter ma solidarité et lorsque que l'on voit qu'il y a du monde, ça fait chaud au cœur. Le lac, on l'aime bien, alors on le protège. »



M. Prévost,
de l'Ablette chalettoise

« On est venu prêter main forte à la Ville de Chalette pour nettoyer le lac ; c'est une belle base. Pour nous, le lac, c'est important car il permet à notre club d'exister. Il y a une vingtaine de pêcheurs qui ont répondu à l'appel du maire, appel qu'on a également lancé sur Facebook. »



Mme Véronique Delaveau,
de Villevoques

« Je suis intervenue pour donner un coup de main à la mairie de Chalette, pour nettoyer le lac et pour représenter ma tante ; elle habite Chalette et a subi les inondations. Je vais souvent sur la base de loisirs me promener avec mon chien. Ma présence est aussi un hommage à mon défunt oncle qui allait pêcher ; il adorait "son lac". Ça me permet de penser plus encore à lui. »



M. Dominique Bréban

« Je suis Dominique Bréban et j'habite le quartier de la Pontonnerie, je participe au nettoyage du plus gros des berges. C'est une question de solidarité car ce que l'on voit est vraiment désolant. »



M. Georges Quinquis

« Je suis d'Amilly et je suis venu ici car j'ai l'habitude de faire du vélo autour du lac. Comme c'est un endroit que j'admire particulièrement pour sa beauté, pour son silence, son calme, sa propreté, j'ai souhaité participer à la restauration de cette propreté si agréable. »



Mme Evelyne Tebourd,
du quartier de la Pontonnerie

« Je n'ai pas été touchée par les inondations ; c'est pour cela que je me suis mise en action pour donner un coup de propre sur ce chemin de promenade que je connais. »



Mme Sylvie Rambaud

« J'habite Chalette Bourg, la partie qui n'a pas été inondée. Après avoir aidé nos amis, les maisons commencent à être un peu plus saines. Maintenant il faut s'occuper de la commune parce que le Loing a rejeté tellement de déchets qu'il faut les enlever avant que ça ne se propage un peu partout. »



Mme Martine Guyot

« J'habite rue des vignes à la Pontonnerie. J'ai fait partie d'une association de randonnée et je trouve normal d'aider. La commune nous aide souvent, on veut aider à notre tour. On habite la ville et on est content d'avoir une ville propre. »



M. Ramiro Torres

« Je suis de Vésines. Je viens nettoyer parce que c'est ma ville ; je veux qu'elle soit propre et je veux la maintenir le plus longtemps possible dans cet état. »



Mme Marie-Ange Roland

« J'habite Paucourt. Je travaille à la crèche à Chalette, donc j'estime qu'il faut aider et participer au nettoyage. Je le fais pour nos enfants, pour tout le monde. C'est important de s'entraider. »



Mme Chrystelle Depont

« J'ai tenu à participer à cette journée de nettoyage au lac avec mes deux enfants car c'est un lieu que j'aime beaucoup et j'ai envie qu'il reste en bon état. Je m'y rends souvent à titre personnel ou à titre professionnel ; je suis enseignante et je participe aux animations organisées par Catherine à la Maison de la nature. C'est un lieu magnifique qu'il faut préserver. C'est le sens de ma participation d'aujourd'hui. »



Mme Florence Demaumont

« Je réside au Bourg. J'ai besoin de faire quelque chose. Je n'ai pas été affectée personnellement mais je me suis sentie concernée. J'ai vu que la Ville de Chalette proposait une action solidaire et citoyenne qui correspond à ce que je ressens. J'ai eu envie de passer du temps et de voir comment je peux aider. Cela fait du bien de voir qu'on est solidaire. »

LE QUARTIER DE CARRAS (NICE) SOLIDAIRE DES SINISTRÉS CHALETTOIS



À l'initiative de Mme Odile Molet, habitante de Douchy, les habitants, commerçants et étudiants du quartier de Carras à Nice ont organisé dans l'urgence une collecte pour les sinistrés de Chalette. Le fruit de celle-ci a été livré mercredi 15 juin aux Services techniques de la Ville grâce à un véhicule prêté par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, suite à la demande d'une étudiante de ce quartier, Maria Battistelli. Un grand merci aux habitants de ce quartier niçois. Collecte et aide qui iront sans aucun doute droit au cœur des sinistrés chalettois !

Reportage photo de l'opération Ville propre



Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Manjikoff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



REMERCIEMENTS :

Au personnel municipal, anonymes, professionnels (psy. etc.) et aux associations qui se sont portés volontaires dès le début ou qui ont répondu favorablement aux sollicitations de la Ville, et à Nicole Bedez pour la relecture.

Crédit photos : Service communication, Dominique Viguet et Jacques Chevrier.

CHALETTE SOLIDARITÉ

AVEC LES SINISTRÉS

Besoin d'une aide : 02 38 89 59 44

Pour participer à la solidarité : 02 38 89 59 44

